



BILAN PARLEMENTAIRE 2023-2026

Au service des Français et des élus
de l'Hexagone et des Outre-mer

D I F F U S I O N I N T E R N E

Bilan parlementaire 2023-2026

Groupe du Rassemblement des Démocrates
Progressistes et Indépendants

SÉNAT



ÉDITO

Quel travail accompli !

La densité de ce bilan est à l'image de notre engagement depuis 2023 : **constant, exigeant, collectif**. À l'heure où s'achève cette session parlementaire, **je veux saluer le travail remarquable des sénatrices et sénateurs du groupe RDPI**, qui ont su conjuguer compétence, liberté et sens des responsabilités.

Notre seule boussole demeure l'intérêt général.

Protéger celles et ceux qui font vivre la République. En refondant le statut de l'élu local, en renforçant la protection des maires, en modernisant nos règles démocratiques et en consolidant la parité, **nous avons choisi de défendre l'engagement plutôt que le découragement.**

Protéger aussi le pouvoir d'achat et l'économie réelle. Dans un contexte budgétaire contraint, nous avons fait le choix du **compromis utile** : zéro hausse d'impôts pour les ménages et les entreprises, soutien aux micro-entrepreneurs, aux collectivités, responsabilité financière sans brutalité.

Assumer pleinement notre ADN ultramarin.

Depuis 2020, le RDPI est devenu le premier groupe ultramarin du Parlement. C'est un atout majeur. Refondation de Mayotte, défense de la LODEOM, lutte contre la vie chère : à chaque bataille budgétaire, l'ensemble du groupe s'est mobilisé. **Notre prisme ultramarin est collectif.** Il irrigue chacune de nos positions, au-delà des seuls sénateurs concernés. C'est ainsi que nous faisons vivre le pacte républicain, **en refusant que les Outre-mer soient une variable d'ajustement.**

Garantir l'autorité de l'État sans jamais renoncer aux libertés. Lutte contre le narcotrafic, justice plus efficace, sécurité de proximité : fermeté républicaine, jamais arbitraire.

Bâtir une France souveraine. Agriculture, industrie, énergie, logement : produire en France, soutenir nos filières, réussir la transition écologique sans décroissance. **Nous croyons à une écologie de solutions, à une souveraineté qui protège et qui projette.**

Porter la voix de la France dans le monde. Soutien à l'Ukraine, défense des droits humains, Europe qui protège : **dans un monde instable, la France doit rester lucide et engagée.**

Investir dans la culture, le sport, la jeunesse. Préserver notre modèle social avec responsabilité et solidarité. Lutter contre les fraudes pour mieux protéger les plus fragiles. Répondre aux déserts médicaux. Défendre le travail et le pouvoir d'achat.

Enfin, **transformer les réalités de terrain en lois concrètes.** Notre temps parlementaire réservé en est l'illustration : partir des problèmes des entrepreneurs, des élus, des citoyens, pour construire des solutions rapides et efficaces.

Notre force tient à notre méthode :

- >Un groupe où le ballon tourne.
- >Un groupe où chacun a sa place, peut être chef de file, rapporteur, orateur.
- >Un groupe riche de ses parcours, de ses sensibilités, de ses cultures.

>Un groupe libre dans ses votes mais uni par une même exigence : dépasser les postures, refuser les clivages stériles et faire avancer le pays.

Dans un paysage politique souvent fracturé, **nous assumons le choix du dépassement, du dialogue et de la responsabilité.**

Ce bilan n'est pas une fin mais une étape.

Nous continuerons, avec détermination et constance, à porter la voix des territoires, à défendre l'intérêt général et à inscrire l'action parlementaire dans le réel.

Fidèlement,

François PATRIAT

*Président du groupe RDPI
Sénateur de la Côte-d'Or
Ancien ministre*



SOMMAIRE

ÉDITO (page 4)

NOS SÉNATEURS (page 8)

ÉLUS LOCAUX & COLLECTIVITÉS (page 10)

- Un statut de l'élu local refondé pour sécuriser l'engagement
- Mieux protéger les maires et élus face aux violences
- Moderniser les règles électorales pour renforcer la parité et la vitalité démocratique
- Réformer les scrutins à Paris, Lyon et Marseille pour retisser le lien électeurs-conseil municipal

FINANCES ET LOIS DE FINANCES (page 14)

- Garantir aux collectivités un accès à l'assurance et préserver leur capacité d'investissement
- Simplifier la vie économique et soutenir les entreprises de proximité
- Lois de finances : des résultats chiffrés au service des territoires et des Français
- PLF 2026 : nos grandes victoires politiques

OUTRE-MER (page 19)

- Renforcer la capacité d'agir des communes ultramarines
- Sécuriser durablement l'école et les services publics à Wallis-et-Futuna
- Mayotte : conjuguer urgence, reconstruction et refondation
- Défendre les économies ultramarines dans les lois de finances
- Vie chère : responsabilité et exigence
- Lutter contre les trafics et protéger la jeunesse ultramarine
- Les Outre-mer au cœur de notre diplomatie parlementaire

LES LOIS DE LA RÉPUBLIQUE (page 27)

- Protéger ceux qui incarnent la République
- Lutter contre le narcotrafic et la criminalité organisée
- Rendre la justice plus rapide et plus accessible
- Une politique migratoire ferme, équilibrée et respectueuse du droit
- Mieux protéger les victimes
- Garantir l'équilibre entre sécurité et libertés

UNE FRANCE SOUVERAINE (page 31)

- Agriculture : garantir un revenu digne et préparer l'avenir
- Industrie : réindustrialiser pour rester souverains
- Énergie : diversifier et sécuriser
- Logement : produire plus, mieux et accessible
- Simplifier la vie des entreprises
- Micro-entrepreneurs : stabilité et visibilité

LA FRANCE DANS LE MONDE (page 35)

- Soutenir l'Ukraine et défendre l'ordre international
- Défendre les droits humains partout dans le monde
- Une diplomatie attentive aux Outre-mer dans leur environnement régional
- Défendre une Europe qui protège
- Renforcer la diplomatie parlementaire

CULTURE & SPORT (page 38)

- Protéger et valoriser le patrimoine dans tous les territoires
- Défendre les industries culturelles et créatives
- Favoriser l'accès à la culture pour tous
- Focus Outre-mer : cultures et identités
- Niche parlementaire RDPI : protéger les micro-entrepreneurs culturels

PROTECTION SOCIALE, SANTÉ, TRAVAIL & SOLIDARITÉ (page 41)

- Préserver l'équilibre de nos comptes sociaux
- Lutter contre les fraudes sociales et fiscales
- Lutter contre les déserts médicaux et mieux répartir les professionnels
- Reconnaître et renforcer les métiers du soin
- Mieux prendre en charge les grandes maladies
- Garantir une fin de vie digne
- Bâtir la société du bien vieillir et de l'autonomie
- Handicap : vers une société inclusive
- Travail, emploi et pouvoir d'achat

NOTRE TEMPS PARLEMENTAIRE RÉSERVÉ (page 46)

- Instaurer une procédure simplifiée de recouvrement des créances commerciales incontestées
- Lever, dans les Outre-mer, l'interdiction de recherche, d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures
- Garantir un cadre fiscal stable pour les micro-entrepreneurs
- Résolution sur les actions des rebelles Houtis en mer Rouge
- Permettre aux agents publics de concilier leur emploi avec la fonction d'assistant familial

CONCLUSION (page 51)

CONTACT (page 53)

NOS SÉNATEURS



François PATRIAT

*PRÉSIDENT
ANCIEN MINISTRE*

Côte-d'Or



Patricia SCHILLINGER

PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE

*VICE-PRÉSIDENTE DE LA
COMMISSION DES LOIS*

Haut-Rhin



**Jean-Baptiste
LEMOYNÉ**

*PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ
ANCIEN MINISTRE*

*VICE-PRÉSIDENT
COMMISSION DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
DE LA DÉFENSE ET DES
FORCES ARMÉES*

Yonne



Xavier IACOVELLI

*VICE-PRÉSIDENT
en charge de la communication et
des relations avec la majorité
présidentielle*

PORTE-PAROLE

VICE-PRÉSIDENT DU SÉNAT

Hauts-de-Seine



Teva ROHFRITSCH

*VICE-PRÉSIDENT
en charge des Outre-mer*

*VICE-PRÉSIDENT
COMMISSION DES
AFFAIRES EUROPÉENNES*

*VICE-PRÉSIDENT
DÉLÉGATION
SÉNATORIALE AUX
OUTRE-MER*

Polynésie française



Bernard BUIS

*VICE-PRÉSIDENT
en charge des questions
institutionnelles et des territoires*

*VICE-PRÉSIDENT COMMISSION
DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES*

SECRÉTAIRE DU SÉNAT

Drôme



Nicole DURANTON

TRÉSORIÈRE

Eure



Nadège HAVET

*DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE
à la prospective et
aux idées*

*VICE-PRÉSIDENTE
COMMISSION AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE ET
DÉVELOPPEMENT DURABLE*

Finistère



Frédéric BUVAL

Martinique



Samantha CAZEBONNE

*VICE-PRÉSIDENTE
COMMISSION CULTURE,
ÉDUCATION,
COMMUNICATION ET SPORT*

Français établis hors de France



Stéphane FOUASSIN

La Réunion



Mikaele KULIMOETOKE

Wallis-et-Futuna



Martin LÉVRIER

*VICE-PRÉSIDENT
DÉLÉGATION
SÉNATORIALES AUX
ENTREPRISES*

Yvelines



**Thani
MOHAMED SOILHI**

ANCIEN MINISTRE

*ANCIEN VICE-PRÉSIDENT
DU SÉNAT*

Mayotte



Solanges NADILLE

Guadeloupe



Georges PATIENT

*ANCIEN VICE-PRÉSIDENT
DU SÉNAT*

Guyane



**Marie-Laure
PHINÉRA-HORTH**

*VICE-PRÉSIDENTE
DÉLÉGATION AUX DROITS
DES FEMMES*

*VICE-PRÉSIDENTE
DÉLÉGATION SÉNATORIALE
AUX OUTRE-MER*

Guyane



Didier RAMBAUD

*VICE-PRÉSIDENT
COMMISSION DES
FINANCES*

Isère



Dominique THÉOPHILE

*VICE-PRÉSIDENT COMMISSION DES
AFFAIRES SOCIALES*

ANCIEN VICE-PRÉSIDENT DU SÉNAT

Guadeloupe



ÉLUS LOCAUX & COLLECTIVITÉS

Redonner envie de s'engager, protéger ceux qui font vivre la République

Les maires, adjoints et élus locaux sont le premier visage de la République. Ils assurent au quotidien la cohésion sociale, la proximité des services publics et la vitalité démocratique de nos territoires. Pourtant, jamais l'exercice du mandat local n'a été aussi exigeant : complexité administrative croissante, exposition accrue aux violences, difficultés de conciliation avec la vie professionnelle et personnelle, crise des vocations.

Face à ce constat, **nous avons fait du renforcement du statut de l'élu local et de la protection des collectivités une priorité politique majeure.**

1. UN STATUT DE L'ÉLU LOCAL REFONDÉ POUR SÉCURISER L'ENGAGEMENT

Nous avons porté et soutenu l'adoption définitive de **la loi relative au statut de l'élu local** adoptée à l'unanimité dans les deux chambres et promulguée le 22 décembre 2025.

Cette loi traite les trois temps du mandat : avant, pendant et après, avec un objectif clair : encourager, faciliter et sécuriser l'engagement local.

Ce que nous avons obtenu :

→ Revalorisation des indemnités de fonction :

AUGMENTATION	MAIRES PAR STRATE	IF BRUTE MENSUELLE AVANT LA LOI	IF BRUTE MENSUELLE APRÈS LA LOI
+10%	Moins de 500	1 048,18 €	1 155,06 €
+10%	De 500 à 999	1 656,54 €	1 820,96 €
+8%	De 1 000 à 3 499	2 121,03 €	2 289,56 €
+6%	De 3 500 à 9 999	2 260,79 €	2 396,44 €
+4%	De 10 000 à 19 999	2 671,84 €	2 778,71 €

→ Mieux concilier mandat, vie professionnelle et personnelle :

- Congé de formation porté de 18 à 24 jours par mandat
- Autorisations d'absence facilitées et élargies
- Hausse du plafond de remboursement des pertes de revenus pour les conseillers municipaux non indemnisés
- Meilleure prise en charge des frais de garde d'enfants et d'assistance aux personnes âgées ou handicapées
- Cumul facilité des indemnités journalières et de fonction en cas d'arrêt maladie
- Meilleure articulation entre congés maternité, paternité, adoption et exercice du mandat

→ Favoriser l'inclusion :

- Prise en charge obligatoire par la collectivité des frais spécifiques liés au handicap (déplacements, accompagnement, aides techniques, aménagement du poste)

→ Sécuriser juridiquement l'action des élus :

- Clarification du conflit d'intérêts public-public
- Sécurisation de la définition de la prise illégale d'intérêts
- Pré-remplissage des déclarations de patrimoine par la HATVP à partir de 2027

→ Renforcer l'éthique et la transparence :

- Création d'un registre déclaratif des dons, avantages et invitations supérieurs à 150 €



« Derrière le statut de l'élu, il y a une exigence simple : permettre à chacun de s'engager sans sacrifier sa vie professionnelle, familiale ou sa sécurité juridique. »

— Bernard BUIS, sénateur de la Drôme.



Amendements portés par le groupe RDPI

- Lever l'incompatibilité entre mandat de conseiller communautaire et emploi salarié dans une commune membre de l'EPCI
- Sécuriser les conditions de déport en cas de conflit d'intérêts
- Adapter le calcul de l'enveloppe indemnitaire globale

2. MIEUX PROTÉGER LES MAIRES ET ÉLUS FACE AUX VIOLENCES

Face à l'augmentation préoccupante des agressions contre les élus, nous avons soutenu la loi du 21 mars 2024 renforçant la sécurité et la protection des élus locaux.

→ Des sanctions pénales renforcées :

- Alignement des peines sur celles prévues pour les forces de sécurité intérieure
- Circonstances aggravantes pour cyberharcèlement et menaces en période électorale
- Renforcement des sanctions pour atteintes aux permanences et locaux d'élus

→ Une meilleure prise en charge des victimes :

- Octroi automatique de la protection fonctionnelle
- Prise en charge des frais médicaux et psychologiques
- Dépenses de protection fonctionnelle rendues obligatoires pour les collectivités
- Extension de la protection aux candidats aux élections

→ Un lien renforcé avec la justice :

- Information systématique des maires par les parquets
- Conventions locales préfet-procureur-associations d'élus
- Renforcement des conseils locaux et intercommunaux de sécurité



« Protéger les élus, c'est protéger la République. On ne peut pas accepter que ceux qui servent soient intimidés ou menacés. »

— Stéphane FOUASSIN, sénateur de La Réunion.

3. MODERNISER LES RÈGLES ÉLECTORALES POUR RENFORCER LA PARITÉ ET LA VITALITÉ DÉMOCRATIQUE

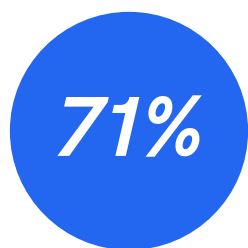
Nous avons soutenu la réforme généralisant le scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants dès 2026.

→ **Ce que change la réforme :**

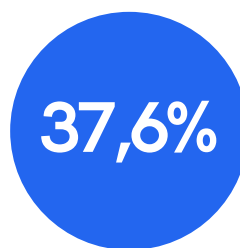
- Fin du panachage
- Listes paritaires alternant femmes et hommes
- Introduction du scrutin proportionnel de liste à deux tours

→ **Pourquoi c'est une avancée :**

- Favorise des équipes municipales cohérentes construites autour d'un projet
- Renforce la féminisation des conseils municipaux
- Met fin à une différence de traitement injustifiée entre communes



des communes concernées par le nouveau scrutin de liste.



de femmes, seulement, dans les conseils municipaux des communes de moins de 1 000 habitants.

4. RÉFORMER LES SCRUTINS À PARIS, LYON ET MARSEILLE POUR RETISSER LE LIEN ÉLECTEURS-CONSEIL MUNICIPAL

Nous avons soutenu la loi PLM promulguée en août 2025.

→ **Objectif :** plus de lisibilité, plus de démocratie, plus de proximité !

→ **Principales avancées :**

- Deux scrutins distincts et simultanés :
 - les conseillers d'arrondissement / secteur
 - les conseillers municipaux
- Prime majoritaire abaissée à 25 %
- Élection des conseillers métropolitains selon le droit commun
- Création d'une conférence des maires d'arrondissement / secteur



FINANCES ET LOIS DE FINANCES

Protéger le pouvoir d'achat, soutenir l'économie réelle, préserver les capacités d'action des territoires

Dans un contexte budgétaire contraint, marqué par l'inflation, les tensions sur les finances publiques et les inquiétudes des ménages comme des entreprises, nous avons fait un choix clair : refuser les hausses d'impôts subies, protéger le pouvoir d'achat et orienter l'effort public vers l'investissement productif et les territoires.

Notre ligne est constante : pas de fiscalité punitive mais une fiscalité juste, lisible et au service de l'économie réelle.

1. GARANTIR AUX COLLECTIVITÉS UN ACCÈS À L'ASSURANCE ET PRÉSERVER LEUR CAPACITÉ D'INVESTISSEMENT



« Ce texte transpartisan propose des solutions utiles et adaptées pour les collectivités territoriales. »

— Nadège HAVET , sénatrice du Finistère.

Nous avons soutenu la proposition de loi visant à garantir une solution d'assurance aux collectivités territoriales, adoptée à l'unanimité au Sénat en juin 2024.

Pourquoi ce texte était indispensable :



des collectivités déclarent avoir rencontré des difficultés avec leur assureur.



des collectivités de plus de 10 000 habitants concernées.

→ Trois leviers que nous avons défendus :

1. Renforcer la concurrence sur le marché de l'assurance
2. Rééquilibrer les relations contractuelles assureurs / collectivités
3. Garantir une couverture face aux risques exceptionnels

2. SIMPLIFIER LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOUTENIR LES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ

→ Dans le cadre des textes de simplification, nous avons obtenu plusieurs avancées concrètes :

- Relèvement à 100 000 € du seuil de marchés publics sans mise en concurrence
- Facilitation du recours aux variantes techniques et environnementales
- Ouverture plus large aux partenariats public-privé
- Encadrement des délais d'attribution et de notification des marchés
- Simplification des formalités liées au mécénat d'entreprise
- Simplification de l'application de la TVA à 10 % pour certains travaux dans l'habitat

→ Objectif : moins de paperasse, plus de projets, plus vite !

3. LOIS DE FINANCES : DES RÉSULTATS CHIFFRÉS AU SERVICE DES TERRITOIRES ET DES FRANÇAIS

I- Loi de finances de fin de gestion 2023

Nous avons obtenu plus de **100 M€ de crédits supplémentaires** ciblés sur trois priorités :

+63M€

*pour Mayotte : distribution
d'eau potable en bouteille
(urgence hydrique).*

+30M€

pour l'aide alimentaire.

+7,5M€

*pour les régions :
accompagnement FEADER
(développement rural).*

II- Loi de finances initiale 2024

Près de **129 M€ d'amendements adoptés** portés ou soutenus par notre groupe.

→ Soutenir les entreprises et l'innovation :

- Création d'une provision fiscale face aux risques cyber
- Prorogation du dispositif Denormandie dans l'ancien jusqu'en 2026
- TVA à 5,5 % sur les préservatifs
- TVA à 5,5 % sur les réseaux de froid urbain
- Crédit d'impôt innovation et HVE prorogés

→ Un engagement massif pour les Outre-mer avec +117 M€ de crédits :

- 65,5 M€ pour Mayotte : fibre optique et eau potable
- 20 M€ pour le contrat de convergence et de transformation
- 18 M€ pour les collectivités ultramarines
- 12 M€ pour usage durable de l'eau et lutte contre les sargasses
- 1,4 M€ pour Wallis-et-Futuna (RSA, ATS)

→ Autres victoires :

- 3,2 M€ pour le château de Chambord
- 6 M€ pour l'allocation viagère des veuves de harkis
- 3,2 M€ pour le plan 1 jeune, 1 mentor

III- Loi de finances 2025

→ Poursuite de notre engagement pour les Outre-mer :

- Exonération de taxe sur les billets d'avion
- Simplification pour les bailleurs sociaux
- Taux de réduction fiscale majoré pour la Nouvelle-Calédonie
- Différenciation des taux de TVA en Guadeloupe, Martinique et Réunion

→ Soutien à l'économie :

- Interdiction des logiciels de caisse permissifs
- Prorogation du crédit d'impôt innovation (20 %)
- Prorogation Loc'Avantages jusqu'en 2027
- Création du crédit d'impôt haies

IV- Loi de finances 2026 : nos grandes victoires politiques

Nous avons fait le choix de la responsabilité en votant en faveur du budget. La France a besoin de stabilité et d'un cadre financier clair : c'est une exigence d'intérêt général.

Ce budget porte l'empreinte des priorités que nous avons défendues dans un esprit de compromis : protection du pouvoir d'achat, soutien aux entreprises, défense des micro-entrepreneurs, préservation des collectivités territoriales et attention particulière aux Outre-mer. La suppression de dispositions pénalisant l'économie ultramarine, l'abandon de la réforme des franchises de TVA, l'indexation de l'impôt sur le revenu sur l'inflation ou encore la suppression de la hausse sur les biocarburants en sont des marqueurs forts.

Dans un contexte contraint, **nous saluons la réduction de l'effort demandé aux collectivités**, afin de préserver leur capacité d'investissement.

Ce budget n'est pas celui d'un camp, mais celui de la responsabilité républicaine. Fidèle à sa ligne, le groupe RDPI a fait le choix du compromis au service de l'intérêt général et du quotidien des Français.

#1 Protéger le pouvoir d'achat

- Indexation du barème de l'impôt sur le revenu sur l'inflation
- Exonération fiscale des pourboires jusqu'en 2028
- Blocage de la hausse de fiscalité sur les biocarburants

#2 Défendre les micro-entrepreneurs : le texte voté dans la niche RDPI intégré au PLF 2026 !

- Suppression de la réforme voulue de la franchise en base de TVA
 - Pérennisation des seuils actuels de 85 000 € (ventes) et de 37 500 € (services)

#3 Soutenir nos entreprises

- Prolongation du crédit d'impôt industrie verte
- Maintien du crédit d'impôt audiovisuel jusqu'en 2028
- Prolongation de l'amortissement fonds de commerce
- Maintien des exonérations fiscales Jeunes entreprises innovantes
- Suramortissement véhicules propres

#4 Focus Outre-mer

- Suppression d'un article revenant sur les aides fiscales aux entreprises et à l'économie ultramarines
- Soutien d'urgence aux entreprises réunionnaises après le cyclone Garance
- Sécurisation de la SAFER de Guyane
- Nous avons obtenu au final 1 milliard d'euros supplémentaire pour les Outre-mer dans le texte final en comparaison avec le texte présenté initialement par le gouvernement

#5 Protéger les collectivités

- Préservation de l'assiette actuelle du FCTVA
- Effort budgétaire ramené à 2 milliards d'euros au lieu des 4,6 milliards demandés initialement
- Exonération de THRS pour meublés et chambres d'hôtes sur tout le territoire

ZOOM SUR LE BUDGET POUR 2026 :

O hausse d'impôt pour 99,9% des entreprises !
O hausse d'impôt pour les ménages !

→ **L'effort réel de redressement, hors charge de la dette, est de 0,6 point de PIB :**

Il est partagé à parts égales : 50 % économies, 50 % recettes. Pas 75 %, pas 100 %. 50/50.

→ **La dépense publique ralentit nettement :**

- Sa croissance est divisée par trois : +1,6 % en 2024 → +1,4 % en 2025 → +0,5 % en 2026.
- Ainsi, la dépense publique progressera deux fois moins vite que la croissance du PIB cette année, alors qu'elle progressait plus vite que la croissance ces deux dernières années.

→ **L'État fait un effort inédit, le plus important depuis 25 ans :**

En 2026 :

- Une baisse des crédits des ministères hors régaliens inédite de 1,5 Md€
- Une baisse supplémentaire de -1,7 Md€ via l'annulation anticipée de la réserve

> Près de **9 Md€ d'économies nettes**, principalement portées par l'État et ses opérateurs.

→ **Ce sont de vraies économies, pas du maquillage :**

Baisse des dépenses de fonctionnement, réduction des taxes affectées aux opérateurs (-450 M€), -25 % sur la communication, récupération de trésoreries dormantes.

→ **Et pour les Français ?**

- Aucune hausse d'impôt pour les ménages, les retraités, les TPE, PME et ETI.
- Barème de l'impôt sur le revenu dégelé.
- Les ETI sortent de la surtaxe de l'impôt sur les sociétés en 2026.

→ **La crédibilité est là :**

- Le déficit à 5,4 % en 2025 a été tenu, malgré les doutes.
- Il sera ramené à 5,0 % en 2026, sur la trajectoire vers un retour sous les 3 % en 2029.



OUTRE-MER

L'égalité réelle, la différenciation assumée et la République partout

Pour notre groupe, **les Outre-mer ne doivent pas constituer la variable d'ajustement des politiques publiques**. Ils sont pleinement constitutifs de la République, de sa souveraineté, de son identité et de sa puissance.

Nos débats budgétaires, nos propositions de loi, nos amendements et nos déplacements sur le terrain répondent à une même conviction :

- > on ne bâtit pas l'unité nationale en ignorant la diversité des territoires,
- > on ne construit pas l'égalité réelle sans politiques publiques différenciées.

Depuis trois ans, **nous avons porté une action continue pour donner aux territoires ultramarins plus de leviers d'action, plus de moyens et plus de considération**.

Nous agissons pour soutenir l'économie, l'emploi et l'innovation, réduire les inégalités avec l'Hexagone et garantir à chaque Ultramarin un accès effectif aux services publics. Dans l'examen du projet de loi contre la vie chère, nous avons fait adopter plusieurs amendements pour améliorer un texte encore insuffisant et défendu avec constance des mécanismes concrets, notamment sur les frais d'approche, afin d'obtenir une baisse réelle des prix.

Indemnisation des victimes du chlordécone, crise de l'eau, accès aux soins, renforcement des moyens éducatifs, lutte contre l'insécurité : nos élus portent au Sénat les combats essentiels pour l'avenir des territoires.

Nous plaçons enfin pour une meilleure coopération régionale des Outre-mer dans leur bassin respectif/dans chacun des bassins océaniques/dans chaque océan, en faveur d'une plus grande souveraineté économique pour ces territoires et accroître le rayonnement de notre nation.

Une conviction nous guide : l'avenir de la France se joue aussi dans les Outre-mer !

1. RENFORCER LA CAPACITÉ D'AGIR DES COMMUNES ULTRAMARINES

Nous avons porté l'adoption de la loi organique modifiant le statut d'autonomie de la Polynésie française, à l'initiative du sénateur Teva ROHFRITSCH, promulguée en janvier 2026.

Cette réforme marque un tournant dans la reconnaissance du rôle politique des communes polynésiennes.

Ce que nous avons changé concrètement

→ **Les communes et leurs groupements peuvent désormais intervenir directement, sans autorisation préalable, dans les domaines suivants :**

- Aide sociale
- Urbanisme et aménagement
- Développement économique
- Logement et cadre de vie
- Culture et patrimoine
- Jeunesse et sport
- Environnement et énergie
- Politique de la ville

Les collectivités déterminent leurs actions par délibération, transmise à l'État et aux institutions polynésiennes.

→ **Ce que cela signifie politiquement :**

- Fin d'une logique d'habilitation permanente
- Reconnaissance de la maturité institutionnelle des communes
- Confiance donnée aux élus locaux



« La décentralisation n'est pas une concession : c'est un acte de confiance. »

— Teva ROHFRITSCH, sénateur de la Polynésie française.

2. GARANTIR UNE ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE À ÉGALITÉ DE DROITS À WALLIS-ET-FUTUNA

Nous avons soutenu le projet de loi, porté par le sénateur Mikaele KULIMOETOKE, transférant à l'État les enseignants du premier degré à Wallis-et-Futuna (promulgué en juin 2025).

→ Pourquoi cette réforme était indispensable ?

- Fin d'un système fondé sur une convention historique fragile/particulière/désuète
- Intégration des enseignants dans la fonction publique d'État
- Sécurisation des carrières et des retraites du personnel

→ **Objectif politique** : garantir l'égalité d'accès à l'éducation, quel que soit le lieu de naissance.

3. MAYOTTE : CONJUGUER URGENCE, RECONSTRUCTION ET REFONDATION

Mayotte concentre, de façon aiguë, de nombreux défis : pression démographique, immigration irrégulière massive, sous-équipement chronique, accès difficile à l'eau, à la santé, à l'éducation et au logement.

Le cyclone Chido, en décembre 2024, a agi comme un révélateur brutal. Pour faire face à cette tragédie, nous avons assumé une approche en deux temps :

- 1) répondre à l'urgence,
- 2) engager une refondation structurelle.

I- Loi d'urgence pour Mayotte – février 2025

Adoptée à l'unanimité, nous avons poursuivi deux objectifs :

- Reconstruire vite, dans le respect de la gouvernance locale et des droits des citoyens.
- Éviter une reconstruction partielle et hors sol, imposée d'en haut

Apports portés par le groupe RDPI

- 9 amendements adoptés
- Gouvernance partagée de l'établissement public de reconstruction et nomination du sénateur Thani MOHAMED SOILHI, comme président du comité de suivi pour la refondation de Mayotte
- Intégration des opérateurs d'eau, d'électricité, des entreprises locales et organisations représentatives
- Mise à jour cadastrale confiée à l'établissement public
- Encadrement strict de la vente de tôles
- Garanties d'information du public
- Transparence des subventions



II- Loi de programmation pour la refondation de Mayotte – mai 2025

3,2 milliards d'euros sur 6 ans pour :

Gouvernance et institutions

Autonomie de l'établissement public de reconstruction

Mayotte reconnue comme département-région
Représentation territoriale rééquilibrée

Développement économique

Zone franche globale (exonération 100 % IS)
Soutien massif aux investissements
Sécurisation du foncier

Justice sociale

Convergence progressive des prestations sociales

Classement de tout Mayotte en QPV

Sécurité et immigration

Lutte renforcée contre l'immigration irrégulière
Régime de visites domiciliaires pour recherche d'armes sous contrôle du juge

Infrastructures

Eau potable
Électricité
Transports
Aéroport (piste longue)



« La refondation de Mayotte est un impératif républicain. »

— Thani MOHAMED SOILIHI, sénateur de Mayotte.



Le passage du cyclone Chido a marqué Mayotte par sa violence. En solidarité avec les Mahorais, les sénateurs RDPI ont choisi de se rendre sur l'île pour en mesurer les impacts concrets. Alors que les premiers effets des mesures du projet de loi de refondation de Mayotte commencent à se faire ressentir, le chemin est encore long pour répondre à l'urgence et soutenir une reconstruction durable.

4. DÉFENDRE LES ÉCONOMIES ULTRAMARINES DANS LES LOIS DE FINANCES

Budget pour 2026 : Nous avons fait de la défense des dispositifs ultramarins une ligne rouge.

→ **Préserver la LODEOM :**

Face à un budget initial en recul de plus de 20 % en autorisations d'engagement et de 5 % en crédits de paiement, **les sénateurs RDPI ont refusé de cautionner la suppression de la LODEOM.** Un désengagement de l'État contraire aux principes d'égalité réelle et de rattrapage.

- Tentative de coupe : -400 M€
- Dispositif soutenant 50 000 entreprises
- 316 000 emplois



« La LODEOM est indispensable à la survie des entreprises ultramarines. La hausse du coût du travail qu'une telle mesure ne manquerait pas d'engendrer serait tout simplement insoutenable. »

— Dominique THÉOPHILE, sénateur de la Guadeloupe.

Nous avons obtenu le retrait de la réforme et la préservation de la totalité des crédits Outre-mer qui sont finalement en hausse de 400 millions d'euros en 2026 grâce à l'action concertée des sénateurs ultramarins et du groupe RDPI.

BUDGET 2026 : BILAN DES AVANCÉES POUR LES OUTRE-MER

+1,5Md€

de moyens supplémentaires
obtenus (État + Sécurité sociale)

+643M€

d'engagements (+22% par
rapport à la copie initiale)

+450M€

de paiements (+16% par rapport
à la copie initiale)

+ de 19 Md€ de budget global alloués aux territoires ultramarins

I- Les dispositifs transversaux

→ Soutien à l'économie productive :

- Sanctuarisation du RAFIP (100 M€) : abandon de la réforme initialement prévue, maintien du dispositif de défiscalisation des investissements productifs pour compenser les surcoûts liés à l'éloignement
- Prolongation du crédit d'impôt investissements productifs jusqu'au 31/12/2026 : dispositif créé pendant la crise Covid pour soutenir les investissements structurants
- TVA à 0% sur les transports aériens et maritimes de voyageurs et de marchandises entre et au sein des collectivités d'outre-mer : baisse du coût des déplacements et du fret

→ Mobilité et solidarité :

- LADOM : +10 M€ : renforcement de l'agence qui finance la mobilité professionnelle et la continuité territoriale (formation, installation, déplacements)
- Fonds de secours outre-mer (FSOM) : +5 M€ : enveloppe d'urgence pour faire face aux catastrophes naturelles (cyclones, séismes) déjà doublée dans le projet initial
- Observatoires des prix et marges (OPMR) : +1 M€ : moyens supplémentaires pour analyser les écarts de prix et lutter contre la vie chère

→ Nouvelles facultés pour les collectivités :

- Versement mobilité : les régions ultramarines (régies par l'article 73 de la Constitution) peuvent désormais instituer cette taxe sur les employeurs pour financer les transports publics, comme dans l'Hexagone
- Report date de signature contrats de ville : délai supplémentaire pour bénéficier de l'abattement de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) dans le cadre de la politique de la ville

II- Les dispositifs territorialisés

→ Santé et sécurité sanitaire :

Lutte contre les stupéfiants

- La Réunion : doublement des effectifs douaniers à l'aéroport Roland Garros
- Polynésie française : +2 M€ de moyens opérationnels contre le trafic d'Ice

Système de santé

- Wallis-et-Futuna : 6 M€ de financement exceptionnel pour l'Agence de Santé + réévaluation de l'aide juridictionnelle

→ Environnement et risque naturel :

Pollutions (Antilles)

- Guadeloupe & Martinique : +2,5 M€ pour la lutte contre les sargasses (échouages massifs d'algues, enjeux sanitaires et environnementaux)

- Guadeloupe & Martinique : +2 M€ pour le plan chlordécone (dépollution des sols contaminés et conséquences sanitaires)

Accès à l'eau

- Guadeloupe : 15 M€ de dotation exceptionnelle au SMGEAG pour améliorer la distribution et l'acheminement (problématique chronique de l'accès à l'eau potable)

→ **Reconstruction post-catastrophes :**

Mayotte (post-cyclone Chido)

- 674 M€ d'engagements gérés sur ligne budgétaire dédiée (PITE) pilotée par le préfet
- Mesures fiscales foncières : prolongation CIS, prorogation exonération DMTO, accélération régularisation des titres de propriété

La Réunion (cyclone Garance)

- Rehaussement des abattements fiscaux des ZFANG : soutien fiscal renforcé aux TPE/PME touchées

→ **Développement économique et social :**

Lutte contre la vie chère

- Martinique : exonérations de TVA maintenues sur produits de première nécessité et produits pétroliers

Adaptation fiscale locale

- Wallis-et-Futuna : exonération d'impôt sur le revenu étendue aux marins embarqués sur les navires immatriculés à Mata'Utu (soutien économie maritime)

→ **Éducation et démographie :**

- Guyane : +8 M€ pour la dotation équipement scolaire (forte croissance démographique et besoins d'infrastructures éducatives)

→ **Accès au foncier :**

- Guyane : +30M€ report d'impôt sur les sociétés pour la Safer (facilite l'accès au foncier, la Safer ne paie plus immédiatement l'impôt lors de la rétrocession de terrains)

→ **Protection sociale :**

- Wallis-et-Futuna : 4,5 M€ pour le filet social sanctuarisés (garantie du dispositif de protection sociale minimale)

→ **Réparation mémorielle :**

- Polynésie française : +1 ETP au CIVEN = renfort du personnel (Comité d'indemnisation des victimes des essais nucléaires) pour accélérer le traitement des dossiers

5. VIE CHÈRE : RESPONSABILITÉ ET EXIGENCE

Nous avons soutenu :

- Transparence sur toutes les marges notamment arrière
- Outils de contrôle
- Interventions sur les frais d'approche

Mais nous avons rappelé que :

- La vie chère est d'abord un problème structurel
- Elle appelle des réformes logistiques, fiscales et concurrentielles plus profondes



« Un panier de courses de 100€ en Hexagone coûte 140€ à Fort-de-France. C'est inacceptable ! Alors que le revenu moyen y est plus faible et la part des personnes vivant sous le seuil de pauvreté plus élevée. »

— Frédéric BUVAL, sénateur de la Martinique.

6. LUTTER CONTRE LES TRAFICS ET PROTÉGER LA JEUNESSE

- Soutien à la loi narcotrafic
- Soutien à la mise en place de scanners corporels dans les aéroports
- Lutte contre les réseaux transnationaux

7. LES OUTRE-MER AU CŒUR DE NOTRE DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

- Rapport sur l'intégration régionale des Outre-mer porté par les sénateurs Solanges NADILLE et Georges PATIENT.
- Rapport sur les filières précieuses en Outre-mer porté par la sénatrice Marie Laure PHINÉRA-HORTH
- Colloque sur "La croissance des économies ultramarines" à l'initiative du sénateur Teva ROHFRITSCH
- Déplacement à Mayotte - La Réunion (8-13 septembre 2025)
- Mission d'information du groupe RDPI sur la diplomatie climatique portée par le sénateur Teva ROHFRITSCH



LES LOIS DE LA RÉPUBLIQUE

Garantir l'ordre républicain, renforcer l'autorité de l'État, protéger les libertés

La sécurité, la justice et la maîtrise des flux migratoires constituent des piliers de l'État de droit.

Notre ligne est claire : fermeté contre les violences et les trafics, efficacité des procédures, respect des libertés publiques et protection des plus vulnérables.

Depuis trois ans, nous avons soutenu et enrichi des textes structurants pour restaurer l'autorité républicaine et améliorer l'efficacité de l'action publique.

1. LUTTER CONTRE LE NARCOTRAFIC ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

Nous avons soutenu la proposition de loi visant à sortir la France du piège du narcotrafic.

→ **Objectifs :**

- Désorganiser les filières
- Renforcer les moyens d'enquête
- Mieux contrôler les flux

→ Avancées :

- Lutte contre le blanchiment
- Nouvelles techniques spéciales d'enquête adaptées aux méthodes des narcotrafiquants
- Au sein des prisons, des quartiers de lutte contre la criminalité organisée (QLCO) afin d'isoler durablement les têtes de réseau

→ Focus Outre-mer :

- Guyane : alerte sur le phénomène des mules
- Demande de déploiement de scanners corporels dans les aéroports
- Coopérations renforcées dans les bassins régionaux



« La République ne reculera pas face aux trafiquants. »

— Marie-Laure PHINÉRA-HORTH, sénatrice de la Guyane.

2. RENDRE LA JUSTICE PLUS RAPIDE ET PLUS ACCESSIBLE

Nous avons soutenu les textes visant à :

- Augmenter considérablement le nombre de magistrats et de greffiers (10 000 personnels supplémentaires, dont 1 500 magistrats et 1 800 greffiers – autant que sur les vingt dernières années.)
- Simplifier les procédures
- Développer les modes alternatifs de règlement des litiges
- Désengorger les tribunaux

→ Exemple emblématique :

Mise en place d'une procédure simplifiée de recouvrement des créances commerciales incontestées :

- Déjudiciarisation du recouvrement
- Procédure plus rapide et moins coûteuse

Enjeu : éviter que des entreprises ferment faute d'être payées !

3. UNE POLITIQUE MIGRATOIRE FERME, ÉQUILBRÉE ET RESPECTUEUSE DU DROIT

→ Notre ligne :

- Lutter efficacement contre l'immigration irrégulière
- Accélérer l'exécution des obligations de quitter le territoire (OQTF)
- Préserver le droit d'asile

→ Focus Mayotte :

- Encadrement des reconnaissances de filiation
- Lutte contre la fraude documentaire
- Dispositifs spécifiques adaptés aux réalités locales

Objectif : restaurer l'équilibre démographique et la cohésion sociale.

4. MIEUX PROTÉGER LES VICTIMES

→ Nous avons soutenu des avancées majeures avec pour seul objectif de faire de la protection des victimes une priorité absolue :

- Renforcement des ordonnances de protection
- Éloignement facilité des conjoints violents
- Meilleure prise en charge des victimes de violences intrafamiliales (aide à toute victime en situation de danger immédiat, sous forme de don ou de prêt sans intérêt)

5. GARANTIR L'ÉQUILIBRE ENTRE SÉCURITÉ ET LIBERTÉS

→ Avancées :

- Plus de 10 000 policiers et gendarmes supplémentaires ont été recrutés ; 8 500 autres le seront d'ici 2027 (LOPMI 2023-2027)
- Création de 238 nouvelles brigades de gendarmerie, venant s'ajouter aux 3 049 existantes (LOPMI 2023-2027)
- Protection de ceux qui nous soignent : renforcement des sanctions en cas de violences, de vols ou d'outrages contre le personnel soignant

→ Nous avons veillé à :

- L'encadrement judiciaire des nouveaux pouvoirs de police municipale
- La proportionnalité des mesures
- Le contrôle du juge

→ Notre boussole : une République ferme mais jamais arbitraire.

6. POLICE MUNICIPALE : DONNER AUX MAIRES LES MOYENS D'AGIR

Nous avons soutenu une réforme structurante, première grande évolution depuis 1999, qui reconnaît pleinement le rôle central des polices municipales et des gardes champêtres dans la sécurité du quotidien et donne aux maires les moyens d’agir concrètement.

→ **Mesures clés du texte :**

- Élargissement des pouvoirs des policiers municipaux pour constater et verbaliser certains délits (armes blanches, conduite sans permis ou assurance, dépistages alcool et stupéfiants)
- Extension de l’amende forfaitaire délictuelle (intrusion scolaire, dépôts sauvages...)
- Renforcement du rôle et des moyens des gardes champêtres
- Consolidation du continuum de sécurité État-collectivités



Apport obtenu par le groupe RDPI

- Adoption de l’amendement de la sénatrice Patricia SCHILLINGER permettant de verbaliser l’installation illicite en réunion (occupations illégales de terrains).

7. LUTTER CONTRE LES INSTALLATIONS ILLICITES : SOUTENIR LES MAIRES ET FAIRE RESPECTER LA RÈGLE

→ **Objectif de la proposition de loi :**

- Ne pas laisser les maires seuls face aux installations illicites
- Rétablir un équilibre clair : accueil digne lorsqu’il est organisé, fermeté lorsque la loi est violée
- Rappeler que les règles de salubrité, sécurité, environnement et voisinage s’appliquent à tous
- Mieux répartir l’effort entre territoires, notamment dans les départements fortement exposés comme le Haut-Rhin

→ **Mesures soutenues**

- Extension des compétences des policiers municipaux et gardes champêtres pour constater et sanctionner plus rapidement (amende forfaitaire délictuelle), en cohérence avec la réforme sur la sécurité de proximité
- Défense d’un amendement facilitant les démarches sur terrains privés, afin d’éviter que le coût des procédures n’alimente l’inaction et l’impunité



« Dans le Haut-Rhin, la pression est forte et la charge pèse de manière exorbitante sur certaines communes, ce qui commande une meilleure répartition de l’effort et de nouvelles solidarités à trouver. Mais cela n’excuse rien : salubrité, sécurité, environnement, voisinage... les règles valent pour tous. »

— Patricia SCHILLINGER, sénatrice du Haut-Rhin.



UNE FRANCE SOUVERAINE

Produire en France, nourrir la Nation, réussir la transition sans décroissance

Nous portons une conviction forte : **il n'y aura ni souveraineté alimentaire, ni souveraineté industrielle, ni transition écologique réussie sans producteurs, sans entrepreneurs et sans territoires forts.**

Notre ligne est claire : protéger ceux qui produisent, sécuriser leurs revenus, investir dans l'innovation et construire une transition qui soit économiquement soutenable et socialement juste.

1. AGRICULTURE : GARANTIR UN REVENU DIGNE ET PRÉPARER L'AVENIR

L'agriculture française traverse une crise profonde : volatilité des prix, concurrence internationale déloyale, dérèglement climatique, pression normative.

Face à cela, nous avons fait le choix de la responsabilité avec pour objectif de soutenir le revenu des agriculteurs, alléger leurs charges et accompagner la transition.

→ **Soutenir le revenu, la compétitivité et anticiper l'avenir**

- Création d'un crédit d'impôt pour la gestion durable des haies. Une vraie reconnaissance du rôle agronomique, hydrique et climatique des haies
- Extension du délai de reconstitution des cheptels de 12 à 24 mois
- Soutien à la mécanisation des exploitations
- Maintien des exonérations pour les jeunes entreprises innovantes agricoles
- Faciliter les transmissions et les installations des agriculteurs (France Service Agriculture)
- Simplification des normes :
 - création d'un conseil d'orientation pour la protection des cultures
 - simplification des procédures des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
 - déclaration d'intérêt général majeur des ouvrages ayant vocation à prélever et stocker de l'eau à des fins agricoles
 - généralisation de l'épandage par drones pour certains types de cultures

Objectif : sécuriser la trésorerie des exploitations et soutenir l'investissement.

→ **Défendre nos filières face à la concurrence déloyale :**

- Opposition aux accords commerciaux ne respectant pas nos normes sanitaires et environnementales
- Exigence de clauses miroirs
- Refus d'importations issues de modèles agricoles incompatibles avec nos standards

Message politique : on ne peut pas demander à nos agriculteurs l'excellence tout en important des produits ne respectant pas les mêmes règles.

→ **Transition écologique agricole : une écologie de solutions**

- Blocage de la hausse de fiscalité sur les biocarburants
- Maintien du suramortissement pour les équipements propres
- Soutien aux investissements de modernisation

Nous refusons une écologie punitive : la transition doit être accompagnée, financée et progressive.

→ **Focus Outre-mer – Agriculture et souveraineté alimentaire**

- Crédits pour développement rural (FEADER)
- Adaptation des dispositifs fiscaux agricoles
- Soutien aux filières locales (banane, canne, élevage, pêche)

Objectif : réduire la dépendance aux importations et renforcer la production locale.

2. INDUSTRIE : RÉINDUSTRIALISER POUR RESTER SOUVERAINS

- Prolongation du crédit d'impôt industrie verte
- Maintien du crédit d'impôt audiovisuel
- Amortissement des fonds de commerce prolongé
- Soutien aux PME industrielles
- Parallélisation des procédures de consultation
- Procédure exceptionnelle pour les projets industriels d'intérêt national majeur (PINM)
- Exclusion du décompte du ZAN des projets industriels reconnus PINM concourant à la transition écologique ou essentiels pour la souveraineté nationale

Notre cap : produire en France, créer des emplois, décarboner.

3. ÉNERGIE : DIVERSIFIER ET SÉCURISER

- Besoin de marcher sur nos deux jambes : accélérer les projets d'énergies renouvelables et relancer le nucléaire
- Planification et simplification des procédures
- TVA à 5,5 % réseaux de froid urbain
- Exonération producteurs d'énergie osmotique
- Soutien aux biocarburants

Notre cap : aucune solution unique mais un mix énergétique efficace.

4. LOGEMENT : PRODUIRE PLUS, MIEUX ET ACCESSIBLE

- Prorogation Loc'Avantages
- Prorogation Denormandie
- Élargissement bail réel solidaire
- Crédit d'impôt adaptation logement handicap
- Simplification et assouplissement des règles (transformation bureaux en logements, droit de l'urbanisme, loi SRU) ;
- Meilleur encadrement des locations meublées (AirBnb) ;
- Vision de long terme (programmation loi Estrosi-Sassone)
- Renforcement des moyens des élus locaux (Maire président des commissions d'attributions des logements sociaux (les CALEOL) et droit d'opposition motivé)

5. LOGEMENT : PRODUIRE PLUS, MIEUX ET ACCESSIBLE

- Seuil marchés publics à 100 000 € (amendement de la sénatrice Nadège HAVET adopté dans la loi sur la simplification de la vie économique.)
- Simplification du mécénat
- Interdiction logiciels de caisse permissifs

- Aménagement du ZAN (PPL TRACE) : comptabilisation du ZAN par la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers (Enaf), exclusion des projets d'envergure nationale et européenne du décompte ZAN



« Il n'est pas question de faire marche arrière sur nos objectifs de réduction de l'artificialisation des sols en 2050 mais de rendre cette ambition applicable sur le terrain, dans l'intérêt des élus locaux et de nos concitoyens. Les élus doivent pouvoir négocier des ajustements en fonction des besoins locaux. Une approche uniforme ne doit pas pénaliser les petites communes rurales ou les zones en forte croissance démographique. »

— **Didier RAMBAUD**, sénateur de l'Isère.



LA FRANCE DANS LE MONDE

Défendre la souveraineté française, promouvoir une Europe puissante, protéger les équilibres mondiaux

Dans un monde marqué par le retour des rapports de force, des conflits de haute intensité et des rivalités stratégiques, nous portons une ligne claire : **une diplomatie lucide, une Europe plus forte et une France qui assume sa voix singulière sur la scène internationale.**

Notre action s'articule autour de trois piliers :

- > la défense du multilatéralisme
- > la protection des intérêts stratégiques français
- > la promotion des droits humains et de l'État de droit

1. SOUTENIR L'UKRAINE ET DÉFENDRE L'ORDRE INTERNATIONAL

→ Depuis l'agression russe, nous avons soutenu sans ambiguïté :

- L'aide militaire, humanitaire et financière à l'Ukraine
- Les sanctions européennes contre la Russie
- Le renforcement de la coopération européenne de défense

Notre message : laisser tomber l'Ukraine, ce serait accepter que la force prime sur le droit.



« Défendre l'Ukraine, c'est défendre l'Europe. »

— Nicole DURANTON, sénateur de l'Eure.

2. DÉFENDRE LES DROITS HUMAINS PARTOUT DANS LE MONDE

→ Nous avons pris part à plusieurs mobilisations fortes :

- Soutien au peuple iranien et aux femmes iraniennes
- Condamnation des répressions politiques
- Défense de la liberté d'expression et de la liberté de la presse

Notre diplomatie parlementaire s'inscrit dans une logique claire : **les droits humains ne sont pas négociables.**



Action de soutien à nos compatriotes Cécile Kohler et Jacques Paris, otages du régime iranien, aujourd'hui encore retenus à l'ambassade de France à Téhéran

3. UNE DIPLOMATIE ATTENTIVE AUX OUTRE-MER DANS LEUR ENVIRONNEMENT RÉGIONAL

Les Outre-mer placent la France au cœur de plusieurs bassins stratégiques : Atlantique, Pacifique, océan Indien.

→ **Nous portons une vision : faire des Outre-mer des plateformes de coopération régionale.**

- Rapport sur l'intégration régionale des Outre-mer comme levier économique
- Soutien aux coopérations sanitaires, éducatives, universitaires et économiques
- Promotion d'accords régionaux adaptés

Objectif : transformer la géographie en opportunité.

4. DÉFENDRE UNE EUROPE QUI PROTÈGE

→ **Nous soutenons :**

- Une politique commerciale exigeante
- Des clauses environnementales et sociales dans les accords
- Une politique industrielle européenne

Nous refusons une Europe naïve face aux puissances qui subventionnent massivement leurs industries.



« Si le peuple américain est le premier qui va ressentir les effets néfastes et ravageurs des droits de douane imposés par le président Trump, les entrepreneurs français de tous secteurs sont légitimement inquiets. Heureusement, l'Union européenne n'est plus l'idiot du village global. Elle s'est dotée d'armes pour se faire respecter en termes de politique commerciale. »

— Jean-Baptiste LEMOYNE, sénateur de l'Yonne.

5. RENFORCER LA DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

- Déplacements internationaux
- Accueil de délégations étrangères
- Coopérations interparlementaires

Objectif : compléter l'action gouvernementale par une diplomatie parlementaire active.



CULTURE & SPORT

Faire de la culture et du sport des leviers d'émancipation, de cohésion et de rayonnement

Pour notre groupe, **la culture n'est pas une dépense d'agrément** : elle est un investissement d'avenir, un moteur d'émancipation individuelle, un facteur de cohésion sociale et un outil de rayonnement international.

Nous portons une politique culturelle fondée sur trois principes :

- > accès pour tous
- > soutien à la création
- > protection et valorisation du patrimoine

1. PROTÉGER ET VALORISER NOTRE PATRIMOINE ET NOTRE HÉRITAGE CULTUREL DANS TOUS LES TERRITOIRES

Nous avons défendu **une politique patrimoniale ambitieuse, y compris dans les territoires ruraux et ultramarins.**

→ Résultats concrets :

- Majoration exceptionnelle de la réduction d'impôt pour les dons effectués au profit de la restauration du château de Chambord
- Soutien aux monuments historiques de proximité
- Aides ciblées pour la restauration du patrimoine communal

Objectif : préserver l'histoire locale et soutenir l'activité économique liée au tourisme culturel.



« *Le patrimoine est une mémoire vivante : le protéger, c'est transmettre.* »

— Mikaele KULIMOETOKE, sénateur de Wallis-et-Futuna.

2. DÉFENDRE LES INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES

→ Nous avons agi pour sécuriser un écosystème créateur d'emplois :

- Maintien du crédit d'impôt audiovisuel jusqu'en 2028
- Soutien aux filières cinéma, audiovisuel, jeu vidéo, spectacle vivant
- Défense de l'exception culturelle française
- Protection du secteur de l'édition face au développement de l'IA générative en préservant le respect du droit d'auteur et des droits voisins, nécessaires au développement d'une création de qualité
- Préconisations du rapport du sénateur François PATRIAT "Médias, Livres et industries culturelles"
- Rétablissement des crédits alloués au Fonds de soutien à l'expression radiophonique locale (FSER), afin de préserver les radios associatives

Notre cap : Défendre la création française, une force stratégique.

3. FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS

- Développement de l'éducation artistique et culturelle
- Appui aux réseaux associatifs
- Accès aux espaces culturels pour les jeunes les plus éloignés, notamment par une amélioration de la mobilité culturelle

Notre cap : réduire les inégalités d'accès dès le plus jeune âge.

4. FAVORISER LA PRATIQUE SPORTIVE ET PRÉSERVER L'HÉRITAGE DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

- Préconisations du rapport du sénateur Dominique THÉOPHILE sur les politiques publiques du sport dans les Outre-mer pour réduire les fractures territoriales en matière d'accès au sport
- Soutien aux Jeux d'hiver les plus sobres et les moins coûteux de l'Histoire
- Soutien au plan 1 jeune, 1 mentor
- Préservation du dispositif Pass'Sport, essentiel dans les territoires et en particulier dans les Outre-mer et les territoires ruraux

5. PROTÉGER LA JEUNESSE ET DÉFENDRE UNE ÉCOLE INCLUSIVE ET OUVERTE À TOUS

- Protection des jeunes dans l'espace numérique grâce à des mesures éducatives et l'interdiction des réseaux sociaux aux moins de 15 ans
- Protection des jeunes face à l'exposition aux écrans
- Travail de la sénatrice Samantha CAZEBONNE, dans le cadre de la mission qui lui a été confiée par le Premier ministre pour accompagner la réforme du fonctionnement du modèle de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE)



« Nous devons ensemble repenser le fonctionnement du modèle de l'AEFE pour qu'il demeure viable, accessible, équitable — et à la hauteur des ambitions éducatives que nous devons à nos enfants, partout dans le monde. »

— Samantha CAZEBONNE, sénatrice des Français établis hors de France.

6. FOCUS OUTRE-MER – CULTURES ET IDENTITÉS

→ **Nous défendons une politique culturelle respectueuse des identités ultramarines :**

- Soutien aux expressions culturelles locales
- Valorisation des langues et patrimoines ultramarins
- Appui aux équipements culturels de proximité

Objectif : faire vivre la diversité culturelle française.



PROTECTION SOCIALE SANTÉ, TRAVAIL & SOLIDARITÉS

Préserver notre modèle social, garantir l'égalité d'accès aux soins, accompagner chaque parcours de vie

Notre modèle social est un pilier de la République. Il protège contre les aléas de la vie, réduit les inégalités et garantit la cohésion nationale.

Nous portons une ligne claire : **préserver un haut niveau de protection tout en assurant la soutenabilité financière du système.**

1. PRÉSERVER L'ÉQUILIBRE DE NOS COMPTES SOCIAUX SANS RENONCER À LA SOLIDARITÉ

Chaque automne, nous abordons l'examen de la loi de financement de la Sécurité sociale avec une boussole : responsabilité et solidarité.

Viellissement de la population, explosion du nombre de maladies chroniques, baisse de la natalité : notre modèle fondé sur les équilibres de 1945 doit évoluer sans être dénaturé.

→ Nos choix :

- Défendre une trajectoire de redressement crédible
- Refuser les coupes aveugles
- Favoriser les compromis parlementaires

→ **Nos combats gagnés dans la loi de finances pour la sécurité sociale :**

- Rétablissement d'une contribution exceptionnelle de 1 Md€ sur les complémentaires santé
- Suppression de l'obligation de diffusion d'informations relevant du secret des affaires pour protéger l'industrie française du médicament
- Création d'un congé supplémentaire de naissance



« Cette année, nous célébrons les 80 ans d'un modèle qui a changé le visage de la France. Quatre générations plus tard, alors que la Sécurité sociale demeure le cœur battant de notre pacte républicain, il nous revient de prendre les décisions qui s'imposent. »

— **Martin LÉVRIER, sénateur des Yvelines.**

2. LUTTER CONTRE LES FRAUDES SOCIALES ET FISCALES

→ **La fraude n'est pas seulement un manque à gagner, c'est une atteinte au pacte républicain :**

- 20 Md€ de fraudes détectées en 2024
 - 16,7 Md€ fraude fiscale
 - 2,9 Md€ fraude sociale

Avancées obtenues par le groupe RDPI

- Accès croisé aux fichiers bancaires et fiscaux
- Renforcement de la coopération administrative
- Clarification des obligations sur les crypto-actifs
- Droit de communication étendu aux organismes complémentaires



« La fraude mine la cohésion nationale. La combattre, c'est défendre la solidarité. »

— **Xavier IACOVELLI, sénateur des Hauts-de-Seine.**

3. LUTTER CONTRE LES DÉSERTS MÉDICAUX ET MIEUX RÉPARTIR LES PROFESSIONNELS

87 % du territoire national est considéré comme un désert médical. Dans ce contexte, nous assumons de vouloir encadrer davantage l'installation des médecins libéraux et des spécialistes dans les zones sur-dense.

→ Loi du 27 décembre 2023 – Accès aux soins :

- Lutte contre l'intérim médical excessif
- Facilitation de l'exercice des médecins étrangers
- Meilleure gouvernance de la permanence des soins

Avancées obtenues par le groupe RDPI



- Aides des collectivités étendues aux étudiants de toutes spécialités
- Mesures spécifiques Outre-mer (Mayotte, Antilles, Guyane, Polynésie, Wallis-et-Futuna)

4. RECONNAÎTRE ET RENFORCER LES MÉTIERS DU SOIN

→ Loi du 27 juin 2025 – Réforme du métier d'infirmier :

- Reconnaissance du diagnostic infirmier
- Autorisation de prescription de certains actes et examens
- Missions-socles définies dans la loi
- Ouverture de négociations sur la rémunération et la pénibilité

Amendement RDPI : accès des infirmiers spécialisés à la pratique avancée.

→ Autres avancées :

- Création de la profession d'assistant en santé bucco-dentaire (en navette parlementaire)
- Prescription possible pour les ergothérapeutes (LFSS 2026)



« Face au vieillissement de la population, à la flambée des maladies chroniques et à l'extension des déserts médicaux, notamment dans les zones rurales et dans nos territoires d'outre-mer, il devenait indispensable de redonner à nos infirmiers les moyens juridiques et professionnels d'agir à la hauteur de leurs compétences. »

— Solanges NADILLE, sénatrice de la Guadeloupe.

5. MIEUX PRENDRE EN CHARGE LES GRANDES MALADIES

→ Cancer du sein :

- Remboursement intégral des dispositifs spécifiques
- Forfaits limitant le reste à charge
- Encadrement des dépassements

→ Autres pathologies :

- Mise en place de procédures dérogatoires au sein des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) grâce à la loi du 17 février 2025 pour améliorer la prise en charge de la sclérose latérale amyotrophique – dite « maladie de Charcot » – et d'autres maladies évolutives graves
- Interdiction des puffs
- Lutte contre le protoxyde d'azote (en navette parlementaire)

6. GARANTIR UNE FIN DE VIE DIGNE

→ Nous soutenons le déploiement de la stratégie décennale des soins d'accompagnement (1,1 Md€ sur 10 ans) et l'adoption de la proposition de loi garantissant l'égal accès aux soins palliatifs (en navette parlementaire) :

- Création de maisons d'accompagnement
- Plan personnalisé d'accompagnement

7. BÂTIR LA SOCIÉTÉ DU BIEN VIEILLIR ET DE L'AUTONOMIE

→ Loi du 8 avril 2024 :

- Prévention de la perte d'autonomie
- Lutte contre l'isolement
- Meilleure protection contre la maltraitance

→ **Une mission d'information sur les EHPAD** : co-rapportée par la sénatrice Solanges NADILLE, a formulé 19 recommandations afin de construire un nouveau modèle capable de faire face au défi du vieillissement dans notre pays.

8. HANDICAP : VERS UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

- Remboursement intégral des fauteuils roulants (1er décembre 2025)
- Déconjugalisation de l'allocation adultes handicapés (AAH)
- Meilleur repérage des troubles du neuro-développement
- Prise en compte des difficultés rencontrées par les élèves à besoins éducatifs particuliers scolarisés dans le réseau d'enseignement français à l'étranger

9. TRAVAIL, EMPLOI ET POUVOIR D'ACHAT

→ **Plein emploi :**

- Transformation de Pôle emploi en France Travail
- Mise en œuvre d'un nouveau "contrat d'engagement" prévoyant notamment 15h d'activité hebdomadaire pour les allocataires du RSA

→ **Apprentissage :**

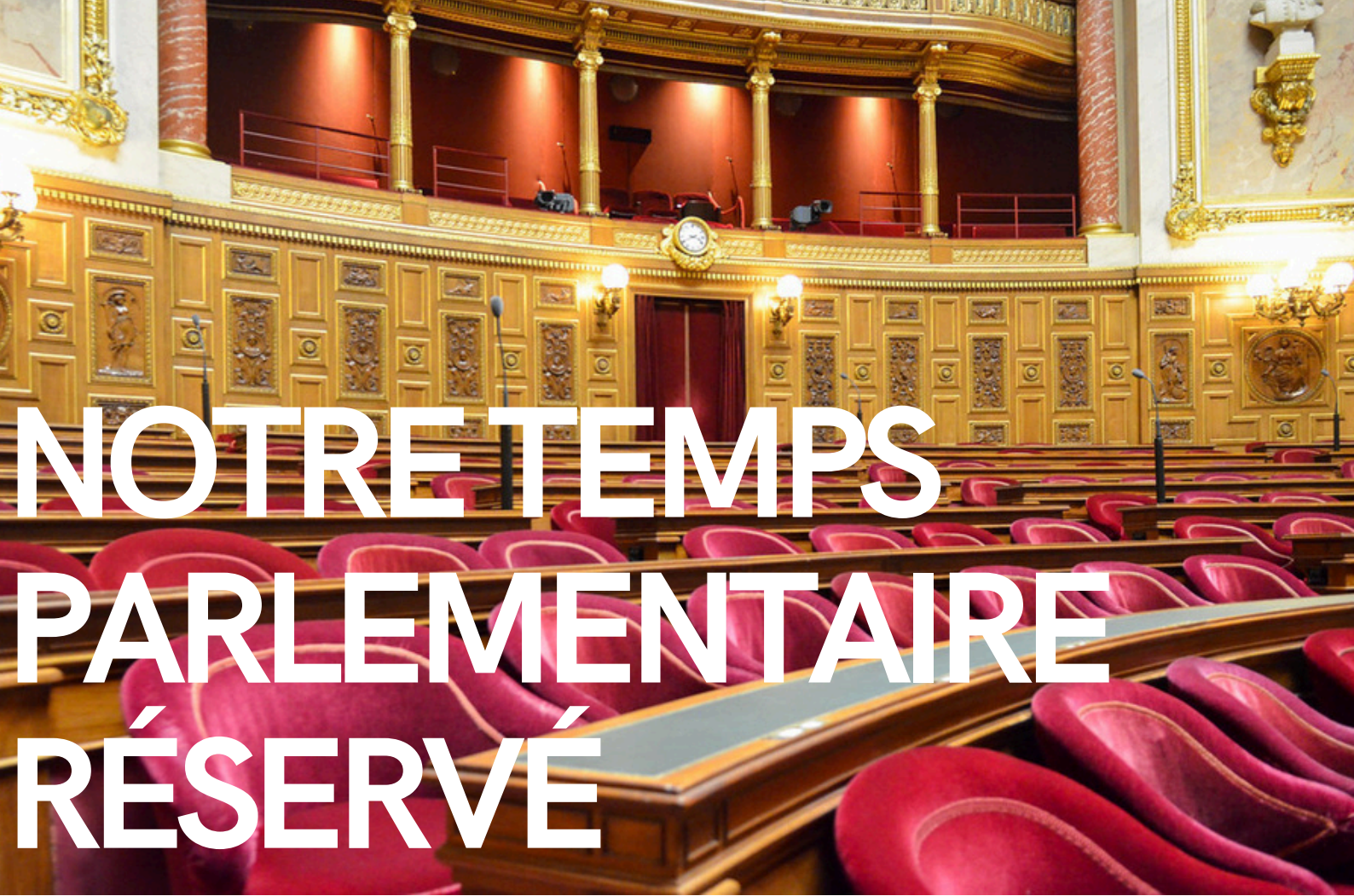
- Cap du million d'apprentis franchi
- Adaptation et défense des aides directes aux entreprises et aux alternants afin de préserver la bonne dynamique de l'apprentissage

→ **Retraites :**

- Calcul sur les 25 meilleures années pour les non-salariés agricoles
- Simplification du cumul emploi-retraite
- Mesures d'égalité femmes-hommes (LFSS 2026)

→ **Pouvoir d'achat :**

- Maintien par deux fois de la dérogation d'usage des titres-restaurant pour tout produit alimentaire jusqu'en 2026



NOTRE TEMPS PARLEMENTAIRE RÉSERVÉ

Transformer des problèmes concrets en solutions législatives

Le choix des textes inscrits lors du temps parlementaire réservé du groupe RDPI, traduit notre méthode : partir des réalités de terrain, construire des réponses opérationnelles et produire des résultats rapides.

Elles constituent des marqueurs forts de notre ADN parlementaire.

1. INSTAURER UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE RECOUVREMENT DES CRÉANCES COMMERCIALES INCONTESTÉES

(29 janvier 2026 – adoptée au Sénat en attente d'examen à l'Assemblée nationale le 10 avril 2026)

Les retards et défauts de paiement constituent l'un des premiers facteurs de fragilisation des entreprises françaises, en particulier des PME et TPE.

- 15 milliards d'euros d'impayés pèsent chaque année sur la trésorerie des entreprises
- Près d'un quart des défaillances d'entreprises sont liées à des retards ou défauts de paiement

Depuis 2019, le président François PATRIAT mène un travail de fond pour bâtir une réponse législative solide, nourrie par une concertation étroite avec le ministère de la Justice et les acteurs économiques.

→ **Ce que nous avons porté :**

- Création d'une procédure extrajudiciaire simplifiée
- Possibilité pour les commissaires de justice de délivrer un titre exécutoire pour les créances non contestées
- Procédure encadrée juridiquement, sans passage systématique devant le juge

→ **Ce que cela change concrètement :**

- Recouvrement plus rapide des factures
- Moins de coûts pour les entreprises
- Trésorerie sécurisée
- Moins de faillites liées aux impayés



« Les impayés ne doivent plus être une fatalité. Des entreprises ferment non pas faute de commandes mais faute d'être payées. C'est inadmissible. »

— François PATRIAT, sénateur de la Côte-d'Or.

→ **Nos objectifs :**

- Défendre l'économie réelle
- Protéger ceux qui créent de l'emploi
- Réduire les injustices économiques

2. LEVER, DANS LES OUTRE-MER, L'INTERDICTION DE RECHERCHE, D'EXPLORATION ET D'EXPLOITATION DES HYDROCARBURES

(29 janvier 2026 – adoptée au Sénat en attente d'examen à l'Assemblée nationale)

Le groupe RDPI se félicite de l'adoption de la proposition de loi portée par le sénateur Georges PATIENT visant à **permettre, dans les territoires d'Outre-mer, la recherche, l'exploration et l'exploitation encadrées des hydrocarbures.**

Ce texte ouvre des perspectives économiques concrètes, en particulier pour la Guyane, et constitue un choix stratégique de souveraineté énergétique pour la France.

→ Pourquoi ce texte est essentiel :

- Reconnaître le droit des territoires ultramarins à maîtriser leur développement
- Mettre fin à des interdictions uniformes déconnectées des réalités locales
- Renforcer la souveraineté énergétique nationale

→ Un cadre strictement encadré :

- Respect des normes environnementales
- Autorisations conditionnées
- Compatibilité avec les objectifs climatiques



« La Guyane ne peut pas servir de caution écologique. Les Outre-mer doivent rester maîtres de leur destin. »

— Georges PATIENT, sénateur de la Guyane.

→ Nos objectifs :

- Refus d'une écologie punitive
- Défense d'une écologie pragmatique
- Affirmation de l'égalité territoriale

3. GARANTIR UN CADRE FISCAL STABLE POUR LES MICRO-ENTREPRENEURS

(23 octobre 2025 – adoptée à l'unanimité et intégré au PLF 2026)

Les micro-entrepreneurs constituent l'ossature de l'économie de proximité : artisans, commerçants, indépendants, professions libérales, auto-entrepreneurs culturels, prestataires de services.

La réforme des seuils de franchise de TVA inscrite dans le PLF 2025 créait une instabilité majeure, faisant basculer brutalement des dizaines de milliers d'indépendants dans un régime fiscal plus lourd.

Nous avons fait de cette injustice un combat politique !

→ Ce que nous avons porté :

- Abrogation de la réforme des seuils de franchise en base de TVA
- Retour aux seuils antérieurs :
 - 85 000 € HT pour les ventes de marchandises et prestations d'hébergement
 - 37 500 € HT pour les prestations de services et professions libérales

→ Impact concret :

- 206 000 entreprises protégées sur 2,1 millions éligibles
- Dont 135 000 micro-entreprises directement sécurisées
- Vote conforme obtenu en commission des finances, en séance, puis confirmé dans le PLF 2026

→ Nos objectifs :

- Défendre l'entrepreneuriat
- Refuser les hausses d'impôts déguisées
- Donner de la visibilité à ceux qui créent leur propre emploi

4. RÉOLUTION SUR LES ACTIONS DES REBELLES HOUTHIS EN MER ROUGE ET LEURS CONSÉQUENCES SUR LE COMMERCE MARITIME INTERNATIONAL

(14 novembre 2024 – adoptée à l'unanimité du Sénat)

Les attaques répétées des rebelles Houthis, soutenus par l'Iran, contre le trafic maritime en mer Rouge ont profondément désorganisé le commerce mondial.

Plus de la moitié des grandes compagnies maritimes ont cessé d'emprunter cette route stratégique, provoquant :

- allongement des trajets
- explosion des coûts logistiques
- répercussion directe sur les prix payés par les consommateurs

Face à cette situation, le groupe RDPI a porté une résolution forte, à l'initiative de la sénatrice Nicole DURANTON.

→ Ce que nous avons affirmé :

- Condamnation sans ambiguïté des attaques
- Soutien à la coalition internationale pour sécuriser les routes maritimes
- Appel à une réflexion européenne sur la protection de l'industrie et du commerce
- Recherche de solutions nationales pour limiter l'impact sur le pouvoir d'achat



« Les actions des Houthis sont intolérables. Elles mettent en péril des vies humaines. Elles inquiètent notre industrie maritime. Elles menacent des écosystèmes vitaux. Elles mettent en danger la stabilité internationale. »

— Nicole DURANTON, sénateur de l'Eure.

→ Nos objectifs :

- Défendre la liberté de navigation
- Assumer une diplomatie de fermeté
- Protéger l'économie française et européenne

5. PERMETTRE AUX AGENTS PUBLICS DE CONCILIER LEUR EMPLOI AVEC LA FONCTION D'ASSISTANT FAMILIAL

(29 mai 2024 - adoptée au Sénat, en attente d'examen à l'Assemblée nationale)

La France connaît une crise profonde de l'accueil familial :

- 74 700 mineurs protégés
- Seulement 38 000 familles d'accueil
- Une pyramide des âges défavorable

Alors que les salariés du privé peuvent cumuler plusieurs activités, les agents publics en sont aujourd'hui empêchés par principe.

Nous avons porté une proposition de loi permettant aux agents publics d'exercer, à titre accessoire, une activité d'assistant familial, sous conditions et après formation.

→ Ce que change le texte :

- Ouverture du cumul pour les agents publics
- Renforcement du vivier de familles d'accueil
- Meilleure continuité des parcours pour les enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance



« Les assistants familiaux, ces femmes et ces hommes qui dédient leurs vies à des enfants protégés, sont les garants d'un avenir plus serein pour ces jeunes vulnérables. Face à l'urgence, il est de notre responsabilité d'agir. »

— **Xavier IACOVELLI**, sénateur des Hauts-de-Seine.

→ Nos objectifs :

- Mettre l'intérêt de l'enfant au cœur
- Lever des blocages administratifs absurdes
- Valoriser l'engagement social

CONCLUSION

Depuis trois ans, nous avons démontré qu'un groupe parlementaire peut être à la fois force de proposition, force de compromis et force d'impact.

Notre boussole est restée la même :

- Défendre les Français
- Protéger les territoires et leurs élus
- Préparer l'avenir

Ce bilan est une base. La suite reste à écrire, avec la même exigence, la même méthode et la même détermination.



Notes :

CONTACT

Pour s'inscrire à la newsletter du groupe des sénateurs RDPI



Pour suivre nos actualités sur les réseaux sociaux



www.rdpi-senat.fr



x.com/senateursRDPI



[@senateursRDPI](https://t.me/senateursRDPI)



www.facebook.com/senateursRDPI/



www.instagram.com/senateurs_rdpi/



D I F F U S I O N I N T E R N E

Ne pas jeter sur la voie publique

Imprimerie : Sénat (France). Ce document est imprimé sur du papier issu de sources responsables.